

32) 16°) RATIFICATION de divers marchés de gré à gré

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir ratifier les marchés suivant passés avec:

./...

*Approuvé
Saint-Denis, le 24 octobre 1961
P. le Préfet et son délégué
le Secrétaire Général
Mignot Bobote*

- a) avec la SEWEPOM pour fourniture de mobilier scolaire pour un montant de 3.152.705.-
- pour construction du chemin d'accès de l'Hôpital Saint-Jacques 513.292.-
- pour construction de trois classes mobiles à Ste-Clotilde 838.079.-
- b) avec la SEGEFOM, en 1960 pour:
 - réfection de la dalle de couverture de l'égout de la rue de la Victoire 41.628.-
 - fourniture de fûts vides 4.800.-
 - fourniture de matériaux enrobés 411.560.-
 - aménagement d'un regard pour eaux pluviales, rue de Lescouble, angle de la rue de la Source 17.400.-
 - pose de clous pour passage des piétons dans diverses rues de la Ville 130.432.-
- c) avec la Maison Jules CAILLE & Cie pour fourniture d'essence en 1961 (marché en date du 1er Août 1961 approuvé le 9 Août 1961) 771.800.-
- d) avec la S.A.R.L. FOUCQUE & Cie Saint-Denis, pour la fourniture d'un châssis CITROEN T 47 DIESEL équipé d'une benne type SEMEX pour le prix forfaitaire de.. 2.875.000.-

(Ce marché a été approuvé par le Préfet le 9 Août 1961).

A l'unanimité, le Conseil ratifie les divers marchés ci-dessus mentionnés

LE MAIRE. - Je vous demande également de bien vouloir ratifier les marchés qui ont été passés avec la SEGEFOM pour:

- construction "AQUA-PRIVY" à l' Ecole de la rue du Ruisseau des Noirs pour un montant de 699.884 F
- construction d'une clôture à l'école de la rue du Ruisseau des Noirs pour un montant de 462.570 F

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

*Saint-Denis le 26/2/61
Le Chef de Division
Sigue-Jouffreau*